Le 5/12/2011

Activités sociales

Malgré une hausse de 10 M€ du 1%, les CMCAS auront moins qu'en 2011… A qui profite le crime ?

La CFE-CGC UNSA dénonce des choix en faveur de l'appareil et s'interroge sur la volonté de répondre aux attentes des bénéficiaires tant en matière d'activités que d'actions sociales et solidaires.

La dotation du 1 % pour 2012 s'élève à 484 M€, contre *474 M€ en 2011*.

Lors de la Session du Comité de Coordination du 10 novembre 2011, la délégation majoritaire a décidé de favoriser la CCAS (pour combler son déficit de trésorerie) au détriment des Cmcas. En effet, **leurs budgets 2012 sont aujourd'hui amputés de 500 000 €**.

Les propositions CFE-CGC étaient de doter :

- les Cmcas d'un budget équivalent à l'année 2011, soit 35 M€
- le Fonds Santé de 33 M€ pour prendre en compte les besoins de la CSMR*
- un fonds de réserve CSMR à hauteur d' 1 M€
- la CCAS de 328,5 M€

La délégation majoritaire en a décidé autrement :

- diminution de 500 k€ du budget global des dépenses d'activités des Cmcas
- 31 M€ au fonds santé avec, pour chaque retraité, un impact inévitable sur le coût de sa cotisation
- Augmentation du budget de la CCAS avec 331 M€

La CFE-CGC UNSA dit STOP à la dilapidation du 1 %.

Elle exige que chaque ouvrant droit des activités sociales bénéficie d'un juste retour de son salaire différé.

**CSMR : Couverture Supplémentaire Maladie Retraités*

CFE-CGC Energies
59 rue du Rocher
75008 PARIS
www.cfe-energies.com
Contact :
pascal.le-maistre@cfe-energies.com

CFE-CGC UNSA, votre
"BOOSTER d'ENERGIES !"